

**Commune de Saint Nazaire sur Charente**  
**Compte-rendu sommaire**  
**Conseil Municipal du 2 mars 2020**

Le deux mars deux mille vingt à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-sept février deux mille vingt s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie BARTHELEMY, Maire.

Présents : Valérie BARTHELEMY, Pierre CHANTREAU, Christelle RENAUD ZAT, Antony TRANQUARD, Josette ROY, Carine AUDEMARD, Alain BARRANGER, Myriam GARCIA

Absent(s) représenté(s) : Alban LAFLEUR ayant donné pouvoir à Pierre CHANTREAU

Absent(s) : Françoise BERTON, Gilles CHAUSSEPIED, Aurélien PATARRO

Secrétaire de séance : Antony TRANQUARD

Date de convocation : 27 février 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Nombre de conseillers représentés : 1

*Madame le Maire indique que le point 17 est retiré de l'ordre du jour, et reporté lors d'une prochaine séance.*

*L'ordre du jour est le suivant :*

❖ **Affaires mises en délibération :**

1. FINANCES – Budget Locaux commerciaux– Compte de gestion 2019
2. FINANCES – Budget du Port – Compte de gestion 2019
3. FINANCES – Budget principal – Compte de gestion 2019
4. FINANCES – Budget CCAS – Compte de gestion 2019
5. FINANCES – Budget Locaux commerciaux– Compte administratif 2019
6. FINANCES – Budget du Port – Compte administratif 2019
7. FINANCES – Budget principal – Compte administratif 2019
8. FINANCES – Budget CCAS – Compte administratif 2019
9. FINANCES – Budget Locaux commerciaux– Budget primitif 2020
10. FINANCES – Budget du Port – Budget primitif 2020
11. FINANCES – Budget principal – Vote des taux de fiscalité locale
12. FINANCES – Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019
13. FINANCES – Budget principal – Subvention exceptionnelle au budget annexe du Port
14. FINANCES – Budget principal – Subvention aux associations au titre de l'année 2020
15. FINANCES – Budget principal – Budget primitif 2020
16. PERSONNEL – Modification du tableau des effectifs
17. PORT – ~~Convention d'utilisation avec la société Croisières Fourasines~~
18. PORT – Autorisation d'utilisation d'un mouillage par l'école de voile de Vincent FAURE
19. URBANISME – Evolution des périmètres de protection des Monuments Historiques
20. URBANISME – PLU – bilan de la concertation et arrêt du projet

❖ **Affaires diverses :**

- Elections municipales : rappel des règles relatives aux opérations électorales

**Délibération n°200310****FINANCES – Budget Locaux Commerciaux – Compte de gestion du Receveur au titre de 2019****Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

Votants : 9      Pour : 9      Contre : /      Abstention : /

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2019 du budget Locaux commerciaux.**ARTICLE 2 : DIT** que le compte de gestion du Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**Délibération n°200311****FINANCES – Budget du Port – Compte de gestion du Receveur au titre de 2019****Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

Votants : 9      Pour : 9      Contre : /      Abstention : /

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2019 du budget du Port.**ARTICLE 2 : DIT** que le compte de gestion du Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**Délibération n°200312****FINANCES – Budget principal – Compte de gestion du Receveur au titre de 2019****Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

Votants : 9      Pour : 9      Contre : /      Abstention : /

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2019 du budget principal**ARTICLE 2 : DIT** que le compte de gestion du Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**Délibération n°200313****FINANCES – Budget du CCAS – Compte de gestion du Receveur au titre de 2019****Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

Votants : 9      Pour : 9      Contre : /      Abstention : /

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2019 du budget du CCAS.**ARTICLE 2 : DIT** que le compte de gestion du Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**Délibération n°200314****FINANCES – Budget Locaux commerciaux – Compte administratif 2019****Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

Votants : 8      Pour : 8      Contre : /      Abstention : /

**ARTICLE 1 : DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2019 du budget Locaux commerciaux, qui se décompose comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
REPORT des résultats 2018		110.890,83		340,03
Mandats / Titres émis	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	9.764,26	22.295,85	2.261,46	4.485,00
Résultats de l'exercice	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
		12.531,59		2.223,54
<b>Résultats de clôture</b>		<b>123.422,42</b>		<b>2.563,57</b>

**ARTICLE 2 : APPROUVE** le compte administratif pour ses opérations de l'exercice 2019, sous réserve du règlement et de l'apurement par la Chambre Régionale des Comptes.

**Délibération n°200315****FINANCES – Budget du Port – Compte administratif 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 8 Pour : 8 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2019 du Port, qui se décompose comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
REPORT des résultats 2018	22.765,37			18.678,06
Mandats / Titres émis	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	23.435,82	47.278,55	/	3.690,91
Résultats de l'exercice	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
		23.842,73		3.690,91
<b>Résultats de clôture</b>		<b>1.077,36</b>		<b>22.368,97</b>
Restes à réaliser	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	/	/	/	/

**ARTICLE 2 : APPROUVE** le compte administratif pour ses opérations de l'exercice 2019, sous réserve du règlement et de l'apurement par la Chambre Régionale des Comptes.

**Délibération n°200316****FINANCES – Budget principal – Compte administratif 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 8 Pour : 6 (C Renaud Zat, A Tranquard, J Roy, C Audemard, A Barranger, M Garcia)  
Contre : 2 (P Chantreau, A Laffleur) Abstention : /

**ARTICLE 1 : DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2019 de la commune, qui se décompose comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
REPORT des résultats 2018		48.004,81	3.555,63	
Mandats / Titres émis	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1.023.049,69	1.109.021,47	820.452,63	955.180,70
Résultats de l'exercice	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
		85.971,78		134.728,07
Résultats de clôture		133.976,59		131.172,44
Restes à réaliser	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	/	/	199.944,00	136.500,00

**ARTICLE 2 : APPROUVE** le compte administratif pour ses opérations de l'exercice 2019, sous réserve du règlement et de l'apurement par la Chambre Régionale des Comptes.

**Délibération n°200317****FINANCES – Budget du CCAS – Compte administratif 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 8 Pour : 8 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2019 du CCAS, qui se décompose comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
REPORT des résultats 2018	/	2.233,66	/	/
Mandats / Titres émis	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	3.108,49	216,00	/	/
Résultats de l'exercice	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
	2.892,49		/	/
<b>Résultats de clôture</b>	<b>658,83</b>		<b>/</b>	<b>/</b>
Restes à réaliser	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	/	/	/	/

**ARTICLE 2 : APPROUVE** le compte administratif pour ses opérations de l'exercice 2019, sous réserve du règlement et de l'apurement par la Chambre Régionale des Comptes.

**ARTICLE 3 : DIT** que les résultats de clôture de l'exercice seront repris au budget principal de la commune.

**Délibération n°200318**

**FINANCES – Budget Locaux commerciaux – Budget primitif 2020**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Votants : 9 Pour : 8 (V Barthélémy, P Chantreau, C Renaud Zat, A Tranquard, J Roy, C Audemard, M Garcia, A Lafleur)**

**Contre : / Abstention : 1 (A Barranger)**

**ARTICLE 1 : ADOPTE** ainsi qu'il suit, par chapitre et par opération d'investissement, le budget primitif de l'exercice 2020 des locaux commerciaux :

FONCTIONNEMENT	
<b>Dépenses</b>	
011 - Charges à caractère général	22.300,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00
65 – Autres charges de gestion courante	10,00
022 - Dépenses imprévues	1 612,42
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>25.922,42</b>
023- Virement à la section d'investissement	120.000,00
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>120.000,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>145.922,42</b>
<b>Recettes</b>	
002 – Excédent de fonctionnement reporté	123.422,42
75 - Autres produits de gestion courante	22 500,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>145.922,42</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>145.922,42</b>
INVESTISSEMENT	
<b>Dépenses</b>	
16 – Emprunts et dettes assimilées	2.000,00
21 - Immobilisations corporelles	20.000,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>22.000,00</b>
202001 – Travaux 2020 local restaurant	47.000,00
202002 – Réhabilitation logement boulangerie	48.563,57
202003 – Porte extérieure local épicerie	2.000,00
202004 – Travaux toilettes bar tabac	5.000,00

<b>Total opérations d'investissement</b>	<b>102.563,57</b>
Total dépenses d'investissement	<b>124.563,57</b>
<b>Recettes</b>	
001 - Excédent d'investissement reporté	2.563,57
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 000,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>4.563,57</b>
021 – Virement de la section de fonctionnement	120.000,00
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>120.000,00</b>
Total recettes d'investissement	<b>124.563,57</b>

Délibération n°200319

FINANCES – Budget du Port – Budget primitif 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : Abstention :

**ARTICLE 1 : ADOPTE** ainsi qu'il suit, chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2020 du Port tant en fonctionnement qu'en investissement :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	
011 - Charges à caractère général	11.853,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations. & provisions	10 000,00
022 - Dépenses imprévues	1.654,72
002 - Déficit de fonctionnement reporté	0,00
Total dépenses réelles	<b>26.017,72</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1.843,00
Total dépenses d'ordre	<b>1.843,00</b>
Total dépenses de fonctionnement	<b>27.860,72</b>
<b>Recettes</b>	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	100,00
75 - Autres produits de gestion courante	4.050,00
77 - Produits exceptionnels	22.633,36
001 – Excédent de fonctionnement reporté	1.077,36
Total recettes réelles	<b>27.860,72</b>
Total recettes de fonctionnement	<b>27.860,72</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	14.211,97
Total dépenses réelles hors opérations	<b>24.211,97</b>
Total dépenses d'investissement	<b>24.211,97</b>
<b>Recettes</b>	
001 - Excédent d'investissement reporté	22.368,97
Total recettes réelles hors opérations	<b>22.368,97</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1.843,00
Total recettes d'ordre	<b>1.843,00</b>
Total recettes d'investissement	<b>24.211,97</b>

**Délibération n°200320****FINANCES – Budget principal – Vote des taux de fiscalité locale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux communaux des taxes directes locales, et de fixer à 473.686 euros le produit attendu au titre de l'exercice 2020, selon les bases d'imposition réelles de 2019.

**ARTICLE 2 : FIXE** comme suit les taux communaux d'imposition de chacune des taxes directes locales pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation	12,08%
Taxe foncière sur le bâti	25,67%
Taxe foncière sur le non bâti	62,55%

**Délibération n°200321****FINANCES – Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : DIT** que l'excédent de fonctionnement du budget principal à la clôture de l'exercice 2019 est de 133.976,59 euros.

**ARTICLE 2 : DIT** que le résultat de fonctionnement du CCAS à la clôture de l'exercice 2019 fait apparaître un déficit de 658,83 euros qu'il convient de reprendre au budget principal compte tenu de la dissolution du CCAS au 31 décembre 2019.

**ARTICLE 3 : DIT** l'excédent de fonctionnement disponible du budget principal à la clôture de l'exercice 2019 est ainsi ramené à 133.317,76 euros.

**ARTICLE 4 : DÉCIDE** d'affecter au budget primitif 2020 de la commune en section d'investissement l'excédent de fonctionnement disponible à hauteur de 20.200,00 euros.

**ARTICLE 5 : DIT** que l'excédent reporté à la section de fonctionnement au budget primitif 2020 de la commune est de 113.117,76 euros.

**Délibération n°200322****FINANCES – Budget principal – Subvention exceptionnelle au budget annexe du Port**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : Abstention :

**ARTICLE 1 : DÉCIDE** de verser au budget annexe du Port une subvention exceptionnelle maximum de fonctionnement de 22.633,36 € au titre de l'exercice 2020.

**ARTICLE 2 : DIT** que le versement de la subvention sera réalisé en fin d'exercice et pourra être inférieur au montant maximum visé à l'article 1, pour tenir compte des besoins réels du budget annexe.

**ARTICLE 3 : DIT** que la dépense en résultant sera imputée au chapitre 67.

**Délibération n°200323****FINANCES – Budget principal – Subvention aux associations au titre de l'année 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : DÉCIDE** d'attribuer au titre de l'année 2020 les subventions aux associations d'intérêt local et communal selon le tableau ci-dessous, sous réserve de la communication des pièces visées à l'article 2 :

AIDE A DOMICILE MILIEU RURAL	200,00
ANCIENS COMBATTANTS FNCR section St Froult	150,00
PETITS ET GRANDS A ST NAZAIRE manifestation Peintres dans la rue	250,00
TOUS EN SCENE	100,00
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	150,00

COOPERATIVE SCOLAIRE subvention de fonctionnement	2 500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE subvention voyages scolaires	3 600,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 950,00</b>

**ARTICLE 2 : PRÉCISE** que la subvention de fonctionnement de la coopérative scolaire sera versée en deux parts. Une première part à hauteur de 2.000 euros sera versée dès le vote du budget. La seconde part de 500 euros représentant la participation de la coopérative à l'achat d'un vidéo projecteur pour l'école ne sera versée qu'en fin d'année en l'absence de réalisation de l'équipement.

**ARTICLE 3 : PRÉCISE** que selon la réglementation en vigueur, les associations bénéficiaires d'une subvention municipale sont tenus de fournir une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé.

**ARTICLE 4 : DIT** que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 65.

**Délibération n°200324**

**FINANCES – Budget principal – Budget primitif 2020**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Votants : 9    Pour : 6 (V Barthelemy, C Renaud Zat, A Tranquard, J Roy, C Audemard, M Garcia)    Contre : /**  
**Abstention : 3 (P Chantreau, A Barranger, A Lafleur)**

**ARTICLE 1 : ADOPTE** ainsi qu'il suit, par chapitre et par opérations, le budget primitif de l'exercice 2020 du budget principal :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	
011 - Charges à caractère général	252.802,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	438.500,00
014 – Atténuations de produits	79 885,00
65 – Autres charges de gestion courante	154.955,00
66 – Charges financières	29.900,00
67 – Charges exceptionnelles	22.633,36
68 – Dotation aux provisions	1.000,00
022 - Dépenses imprévues	5.819,61
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>985.494,97</b>
023 – Virement à la section d'investissement	57.110,00
042 – Opérations de transfert entre les sections	10.798,79
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>67.908,79</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1.053.403,76</b>
<b>Recettes</b>	
002 – Excédent de fonctionnement reporté	113.117,76
70 Produits des services, domaine et ventes	68.536,00
73 – Impôts et taxes	671.000,00
74 – Dotations, subventions et participations	167.850,00
75 - Autres produits de gestion courante	21.000,00
77 – Produits exceptionnels	1.000,00
013 – Atténuations de charges	9.900,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1.052.403,76</b>
042 – Opérations de transfert entre les sections	1.000,00
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1.000,00</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1.053.403,76</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	
001 – Déficit d'investissement reporté	0,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	89.227,00
204 – Subventions d'équipement versées	5 500,00
21 - Immobilisations corporelles	21.700,00
27 – Autres immobilisations financières	1.000,00
020 - Dépenses imprévues	5.044,23
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>122.471,23</b>
100 – Illuminations de Noël	2.100,00
101 – Ateliers municipaux	4.400,00
102 – Mairie	6.150,00
103 - Agenda d'Accessibilité Programmée	2.000,00
112 – Ecole	148.583,00
162 - Restaurant scolaire	200,00
164 – Agence postale	600,00
165 – Aménagement de la traversée du bourg	11.600,00
169 – Aménagement équipement multisports	3.255,00
170 – Travaux de mise aux normes électriques	5.000,00
173 – Section de commune Le Vert	20.000,00
<b>Total opérations d'investissement</b>	<b>203.888,00</b>
041 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	14.527,00
<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>14.527,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>340.886,23</b>
Restes à réaliser de l'exercice 2019	199.944,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>540.830,23</b>
<b>Recettes</b>	
001 – Excédent d'investissement reporté	131.172,44
024 – Produit des cessions d'immobilisation (Section Le Vert)	20.000,00
10 – Dotations et fonds divers	110.200,00
13 – Subventions d'investissement reçues	9.272,00
16 – Emprunts et dettes assimilés	1.390,00
27 – Autre immobilisations financières	1.000,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>273.034,44</b>
112 – Ecole	49.860,00
<b>Total opérations d'investissement</b>	<b>49.860,00</b>
021 – Virement de la section de fonctionnement	57.110,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10.798,79
041 – Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	13.527,00
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>81.435,79</b>
<b>Total recettes d'investissement de l'exercice</b>	<b>404.330,23</b>
Restes à réaliser de l'exercice 2019	136.500,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>540.830,23</b>



**ARTICLE 3 : AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir pour la bonne exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 4 : DIT** que la recette en résultant sera constatée au budget du Port, chapitre 70

**Délibération n°200327**

**URBANISME – Evolution des périmètres de protection des Monuments Historiques**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Votants : 9    Pour : 9    Contre : /    Abstention : /**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** les Périmètres Délimités des Abords, proposés par l'Architecte des Bâtiments de France, selon le dossier annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2 : PRECISE**-que le dossier de création desdits périmètres sera soumis à enquête publique, organisée conjointement avec la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire à signer tout document à intervenir pour la bonne exécution de la présente délibération.

**Délibération n°200328**

**URBANISME – PLU – bilan de la concertation et arrêt du projet**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Votants : 9    Pour : 7 (V Barthélémy, C Renaud Zat, A Tranquard, J Roy, C Audemard, A Barranger, M Garcia)**  
**Contre : /    Abstention : 2 (P Chantreau, A Laffleur)**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le bilan de la concertation présenté.

**ARTICLE 2 : ARRETE** le projet du Plan Local d'Urbanisme tel qu'annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 3 : DIT** que le projet du Plan Local d'Urbanisme sera

- soumis pour avis aux personnes publiques associées selon les dispositions du Code de l'urbanisme
- mis à la disposition de la population pour consultation aux horaires d'ouverture de la mairie
- soumis à enquête publique après modifications éventuelles à la demande des personnes publiques associées

**ARTICLE 4 : AUTORISE** le Maire à signer tout document à intervenir pour la bonne exécution de la présente délibération.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.*

**Le Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente**  
**Valérie BARTHEMELY**



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : DECIDE** la suppression :

- d'un emploi d'adjoint technique à 21 heures hebdomadaires,
- d'un emploi d'adjoint technique à 28 heures hebdomadaires
- d'un emploi d'adjoint technique à 30 heures hebdomadaires
- d'un emploi d'adjoint technique principal de 2° classe à 30 heures hebdomadaires
- d'un emploi d'adjoint technique principal de 1° classe à temps complet
- d'un emploi d'attaché à temps complet

**ARTICLE 2 : DIT** que le tableau des emplois et des effectifs est établi comme suit :

<i>Emplois</i>					
<i>Cat</i>	<i>Grade</i>	<i>Durée heb.</i>	<i>Ancien effectif au 22/02/20</i>	<i>Nouvel effectif au 01/03/20</i>	<i>Effectif pourvu</i>
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	26,00	1	1	1
C	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	35,00	1	1	1
C	Adjoint technique	26,50	1	1	1
C	Adjoint technique	31,25	1	1	1
C	Adjoint technique	35,00	1	1	1
C	Adjoint technique	35,00	1	1	1
C	Adjoint technique	35,00	1	1	1
<b>C</b>	<b>Adjoint technique</b>	<b>21,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
C	Adjoint technique	22,00	1	1	1
<b>C</b>	<b>Adjoint technique</b>	<b>28,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>C</b>	<b>Adjoint technique</b>	<b>30,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
C	Adjoint technique principal de 1ère classe	28,00	1	1	1
<b>C</b>	<b>Adjoint technique principal de 1ère classe</b>	<b>35,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	21,00	1	1	1
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	28,00	1	1	1
<b>C</b>	<b>Adjoint technique principal de 2ème classe</b>	<b>30,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	1	1	1
B	Rédacteur	35,00	1	1	1
B	Rédacteur principal de 2ème classe	35,00	1	1	1
B	Rédacteur principal de 1ère classe	35,00	1	1	0
<b>A</b>	<b>Attaché</b>	<b>35,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Effectif TOTAL</b>			<b>21</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
<b>Effectif ETP</b>			<b>18,34</b>	<b>13,22</b>	<b>12,22</b>

**ARTICLE 5 : DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget communal, chapitre 012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Votants : 9 Pour : 9 Contre : / Abstention : /

**ARTICLE 1 : ADOPTE** la convention d'occupation temporaire d'un mouillage au port de SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE au bénéfice de Vincent FAURE pour son activité d'école de voile à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

**ARTICLE 2 : PRECISE** que la convention d'occupation temporaire sus visée est consentie moyennant une redevance forfaitaire annuelle de 100 euros HT.